



Monsieur Laurent Mosar
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 22 février 2012

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions à Madame la Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle concernant l'enseignement de la langue italienne dans l'enseignement secondaire classique.

L'enseignement secondaire classique donne aux élèves des classes supérieures la possibilité d'apprendre l'italien comme quatrième langue vivante ou comme branche optionnelle. Or, il s'avère que depuis 1991, faute de concours de recrutement, plus aucun stagiaire en langue italienne n'a été formé. Or, dans les trois ou quatre années à venir, au moins quatre des huit professeurs d'italien au Luxembourg partiront à la retraite.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle :

- Madame la Ministre envisage-t-elle d'organiser un concours de recrutement en langue italienne dans les années à venir ?
- Vu la disparition progressive des enseignants d'italien, comment Madame la Ministre conçoit-elle l'encadrement futur des élèves apprenant actuellement l'italien comme quatrième langue vivante dans les classes de 3^e et 2^eA ainsi que la correction des examens de fin d'études secondaires pour l'année scolaire 2012/2013 ?
- Dans le cadre des réformes de l'enseignement secondaire à venir, quelle importance Madame la Ministre entend-elle accorder à la langue italienne en considérant d'un côté, la contribution culturelle des nombreux immigrants italiens du dernier siècle à notre identité nationale et de l'autre, la plus-value du multilinguisme tant prisé au Luxembourg comme à l'étranger ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Tessy Scholtes

Députée